



Double Certification de niveau 6

Titre RNCP 38438

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Diplôme FEDE

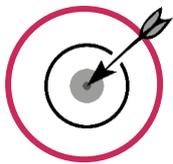
BACHELOR EUROPÉEN GESTIONNAIRE DE RESSOURCES HUMAINES D'ENTREPRISE



Code NSF 315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi
Certification enregistrée par décision du 26 janvier 2022
RNCP38438 - Chargé de Développement des Ressources Humaines - France Compétences
francecompetences.fr



21 rue du Cloître Saint-Etienne - 10000 TROYES
03.25.80.04.44
contact@lasalle-troyes.fr
www.lasalle-troyes.fr



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le chargé de développement des ressources humaines contribue à la définition de la stratégie RH de l'entreprise, au développement et à la gestion des ressources humaines de son groupe de protection sociale.

Il occupe un poste polyvalent assurant plusieurs rôles au sein de l'entreprise. En premier lieu, il joue un rôle stratégique en coordonnant une équipe opérationnelle chargée de différents aspects techniques tels que la gestion des paies, des congés ou encore des formations.

De plus, endossant un rôle de référent, il assume la responsabilité de la gestion du personnel, totale ou partagée, en fonction de la taille de l'entreprise. Parallèlement, il veille au respect des obligations légales.

Enfin, ce professionnel est fortement impliqué dans le développement des compétences des salariés dans le cadre de la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). À cette fin, il encourage la diversité dans le recrutement ainsi que le développement des compétences des salariés par l'évaluation, la formation et l'évolution de carrière.



COMPÉTENCES À ACQUERIR (consulter le programme des cours)

- Contribuer à la définition de la stratégie RH en lien avec la direction et accompagner les équipes opérationnelles dans sa mise en œuvre
- Gérer l'administration du personnel et de la fonction RH
- Mettre en œuvre la politique de recrutement et de formation de l'entreprise
- Concevoir et mettre en œuvre les dispositifs, les processus et les outils du développement des compétences et de la gestion des ressources humaines
- Gérer l'environnement professionnel et les relations sociales en lien avec les politiques RSE et développement durable de l'entreprise
- Évaluer la performance RH et veiller à la conformité des procédures RH internes
- Favoriser et garantir les principes de diversité, d'inclusion et de prise en compte du handicap
- Conseiller et accompagner les salariés et les managers en matière de développement et de gestion RH



PRÉREQUIS

L'accès à la préparation au titre « Chargé de développement des ressources humaines » est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme ou titre de niveau 5.

Accès sur dossier et entretien.

Accessibilité de la certification par la voie de la VAE :

<http://www.vae.gouv.fr>

<https://www.fede.education/vae/>

MODALITÉS PRATIQUES

Durée de la formation
1 ans

Nombre d'heure de
formation
550h

Rythme
**1 semaine en formation /
1 semaine en entreprise**

Date prévisionnelle de rentrée : **12/09/2024**



FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE PAR L'ALTERNANCE

- Gratuité de la formation pour l'alternant
- Prise en charge de la formation par l'OPCO pour l'entreprise
- Rémunération de l'alternant selon l'âge, le diplôme et la convention de l'entreprise



MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Évaluations portant sur les **4 blocs de compétences**. Les UC seront évaluées sous la forme d'études de cas écrites, de QCM et d'oraux.
2. Réalisation d'un **dossier et d'une soutenance professionnels**. Cette épreuve vise à mesurer la maîtrise coordonnée de l'ensemble des compétences visées.



ET APRÈS ?

Le chargé de développement des ressources humaines peut exercer dans tout type d'entreprise, dans tout secteur d'activité (industries, société de service, cabinets de recrutement, etc.). Il peut exercer à la fois au sein de grands groupes et de PME.

Type d'emplois accessibles (liste non exhaustive) :

- Chargé de développement des ressources humaines
- Chargé de missions RH
- Chargé de recrutement
- Gestionnaire RH
- Chargé de mission handicap
- Responsable du développement des ressources humaines



Le diplôme permet d'obtenir le niveau 6, il permet éventuellement d'accéder à des poursuites d'étude en niveau supérieur (niveau 7)



LES + DU CENTRE DE FORMATION LA SALLE

1. Taux de réussite : (à venir)
2. Accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap
3. Ouverture internationale
4. Association Des Étudiants Lasalliens et Association des anciens élèves
5. Possibilité d'hébergement et restauration
6. Réseau d'entreprises partenaires
7. Troyes, ville étudiante et dynamique
8. Taux d'insertion professionnelle des sortants : (à venir)



VOS CONTACTS

Thierry BACHELET : Responsable du Centre de Formation

Sylviane LARDOUX : Assistante administrative

Francine VELUT : Assistante de Direction